

n° 262

Mai 2013

La critique, art  
aisé, se doit d'être  
constructive.

Boris Vian



# la VOIX du FROU

## SUR VOTRE AGENDA

- 4 mai Concert 20h30
- 8 mai Cérémonie au mo-  
nument aux morts 10h30

CHARTAINVILLIERS 28130 / 02.37.32.32.91  
courriel : [mairie.chartainvilliers@wanadoo.fr](mailto:mairie.chartainvilliers@wanadoo.fr) / site internet : [www.chartainvilliers.fr](http://www.chartainvilliers.fr)



SAMEDI 4 MAI 2013  
CONCERT DU TRIO GRIMBERT-BARRE  
CORDES ET PIANO  
20h30 EGLISE DE CHARTAINVILLIERS



8 MAI 2013 10h30  
CÉRÉMONIE AU MONUMENT AUX MORTS  
Suivie du verre de l'amitié à la mairie.  
Merci de votre présence.



Exposition à l'école sur les Arts Plastiques : Contrastes – du 2 au 12 avril 2013 –

**Très belle exposition – lumineuse – couleurs vives et contrastées.**

Les enfants avec l'aide de leurs professeurs ont fait des choses merveilleuses.



# InterCommunalité



## CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2013

Lors de sa réunion, le conseil a délibéré sur les points suivants :

### - Approbation du compte administratif 2012 – commune

Section de fonctionnement :	
Recettes	367.614,49 €
Dépenses	322.314,53 €
Excédent	45.299,96 €
Excédent 2011	72.047,69 €

**Solde 117.347,65 €**

Section d'investissement :	
Recettes	58.025,90 €
Dépenses	53.253,23 €
Excédent	4.772,67 €
Excédent 2011	11.474,15 €

**Solde 16.246,82 €**

Il n'y a pas de restes à réaliser dans l'une ou l'autre section.

Pour passer au vote du compte administratif 2012 de la commune, le maire sort de la salle et il s'avère que le quorum n'est pas atteint pour délibérer sur les comptes 2012 du fait de sa sortie physique.

Il est décidé, avec l'accord du conseil, de convoquer à nouveau le conseil municipal le 15 avril prochain pour l'approbation des comptes de la commune et de l'affectation des résultats mais de continuer la réunion sans vote.

### - Approbation du compte de gestion 2012 – commune

Le compte de gestion 2012 tenu par le Trésorier de Maintenon présente des chiffres identiques au compte administratif.

L'approbation par le conseil est également reportée au 15 avril prochain.

### - Affectation des résultats 2012 - commune

Il est proposé l'affectation suivante :

-Résultat de fonctionnement reporté	72.347,65 €
-Résultat d'investissement reporté	16.246,82 €
-Excédent de fonctionnement capitalisé	45.000,00 €

Le vote de l'affectation des résultats 2012 – commune, par le conseil, est également reporté au 15 avril.

### - Budget primitif 2013 – commune

La section de fonctionnement s'équilibre à 430.643.65 €

Dépenses :

Charges à caractère général :	102.382,65 €
Il est à prévoir des hausses pour les postes énergie – électricité – carburants – entretien et réparations-terrains	
Charges du personnel :	122.530,00 €
Hausse des cotisations retraite et URSSAF	
Charges de gestion courante :	210.731,00 €
Une dépense de 35.000,00 € est prévue pour la réparation du réseau éclairage public par le S.D.E.	

Recettes :

Les recettes sont, comme chaque année, prévues de façon réaliste, mais prudente.  
Pas d'augmentation exceptionnelle à prévoir. Les taux d'imposition ne sont pas touchés.

La section d'investissement s'équilibre à 147.696,82 €

Investissements prévus pour 2013 :

- Inscription d'un diagnostic des bâtiments communaux : 6.000,00 € TTC
- Rideau métallique à l'atelier communal : 4.010,00 € TTC  
(Aide financière de 1.800,00 € accordée par Monsieur le Sénateur BILLARD au titre de la réserve parlementaire)
- Réfection des portes de garage de la mairie : 4.450,00 € TTC
- Achat d'illuminations fin d'année : 4.000,00 € TTC
- Aménagement de sécurité (rue de Gallardon, rue de l'Egalité) 30.635,54 € TTC
- Réfection du monument aux morts 10.000,00 € TTC
- Aménagement abords salle polyvalente 18.000,00 € TTC

Les recettes comprennent :

- Excédent 2012	16.246,82 €
- F.C.T.V.A. 2012	6.642,00 €
- Taxe locale d'équipement	4.000,00 €
- Subventions	11.500,00 €
- Excédent de fonctionnement capitalisé	45.000,00 €
- Subvention de la Communauté de Communes	10.000,00 €
- Recours éventuel à l'emprunt	54.308,00 €

### Conseil du 8 avril (suite)

Il serait à prévoir, lors d'un prochain conseil, l'instauration d'une taxe forfaitaire sur les terrains devenus constructibles, afin d'éviter la spéculation sur les terrains, la commune finance les installations. Ne seraient pas concernés les propriétaires possédant un terrain depuis plus de 15 ans.

Le vote du budget primitif est également reporté au 15 avril prochain.

### Informations diverses

- Toujours pas de réponse officielle du Conseil Général pour la réfection de la rue du 11 Novembre. Si la voirie n'était pas refaite, le maire proposera, lors d'une prochaine séance, l'autorisation de prendre un arrêté interdisant les poids lourds sur cette route.

- En accord avec les maires de St Piat et Mévoisins, la commémoration du 19 mars "journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc" sera organisée comme les autres commémorations.

- Pour la fête de la musique, un habitant de la commune propose une représentation (éventuellement dans la cour de la mairie) de batterie associée à du Gospel et de la danse Hip Hop.

### CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2013

Lors de sa réunion, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité :

- Le compte administratif 2012 – commune
- le compte de gestion 2012 – commune
- l'affectation des résultats 2012 – commune
- le budget primitif 2013 – commune

comme présentés lors de la réunion du conseil municipal du 8 avril 2013 et sans interrogation des conseillers présents.

### Informations diverses :

- Réunion au site scolaire de Chartainvilliers pour le problème des dalles de la salle polyvalente en présence de l'expert, du fournisseur et de l'artisan-poseur des dalles ainsi que de l'architecte.

Il a été décidé que :

Les dalles actuelles seront enlevées

Les supports de dalles seront apparents et les nouvelles dalles plus légères

Les frais seront pris en charge par l'assurance garantie ouvrage.

Les travaux « pourraient être réalisés » pour la rentrée de septembre 2013.

- Le dossier de la maison CRAMPOND est ressorti pour trouver une solution rapide pour obtenir le titre de propriété. Rendez-vous a été pris avec le notaire.

Les délégués du SIRMATCOM se sont réunis le 9 avril en assemblée générale ordinaire.

Ils ont voté :

le compte de gestion et le compte administratif 2012

l'affectation des résultats :

. Fonctionnement : 533 256,54 €

. Investissement : 835 585,37 €

le budget primitif 2013

le taux applicable aux communes pour le calcul de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) qui reste inchangé soit 17 %

la mise à disposition d'un agent du Syndicat des Gymnases pour 14 heures hebdomadaires suite à un surcroît de travail au secrétariat

la vente de matériels et véhicules appartenant au syndicat et n'ayant plus d'utilité du fait du nouveau marché de collecte

### Le 9 avril 2013

Le Syndicat Intercommunal de Changé a réuni ses membres pour voter :

- Le compte de gestion et le compte administratif 2012 se présentant comme suit :

Section de fonctionnement :

- Dépenses : 222 567,83 €

- Recettes : 246 162,90 €

- Excédent : 23 595,07 €

Section d'investissement :

- Dépenses : 57 217,97 €

- Recettes : 39 972,24 €

- Déficit : - 17 245,73 €

- Les résultats de clôture, compte-tenu des déficits et excédents antérieurs :

Section de fonctionnement :- **Excédent : 85 916,71 €**

Section d'investissement : - **Déficit : - 23 283,86 €**

- L'affectation des résultats

. Excédent de fonctionnement de **85 916,71 €**

. Déficit d'investissement de **- 23 283,86 €**. Il sera affecté en recettes d'investissement le montant de 23 283,86 € depuis la section de fonctionnement.

Soit pour la section fonctionnement un solde de 62 632,85 €

- Le tarif de la restauration scolaire – 5,60 € par jour et par enfant – tarif inchangé – repas : 2,30 et accueil 3,30 €

- La participation d'équilibre pour la restauration scolaire pour un montant de 17 000 € demandé aux 4 communes

- La participation des communes par habitant inchangée soit 3,96 € .

- Le budget primitif 2013 –

La dernière réunion du 5 avril avec les parents dont les enfants fréquentent la restauration s'est bien déroulée mais avec une faible participation.



**CINEMOBILE à Maintenon le 17 mai 2013**

14h30 - 20h30  
18h15

**JAPPELOUP  
LE MONDE FANTASTIQUE D'OZ**

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	E	C	H	A	N	G	E	A	B	L	E	S
2	P	R	E	D	I	R	A		A	I	G	U
3	I	E	N	A		E	M	A	R	G	E	R
4	L	U	N	C	H		E	R	I	N	E	S
5	O	S	E		E	S	S	E		E	N	A
6	G		S	A	L	I		T	U	S		U
7	U	N		T	A	X	A	I	S		E	T
8	E	U	P	E	N		U	N	I	E	S	
9		A	A	L	T	E	R		N	T	C	F
10	A	G	N	I		P	O	S	E	R	A	I
11	M	E	D	E	C	I	N	E		E	U	X
12	I	S	A	R	D	S		C	E	S	T	E

Dimanche 16 juin 2013

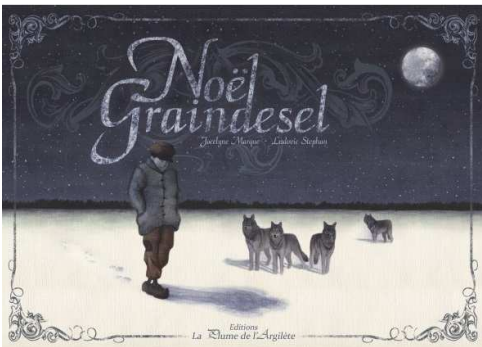
Vide-grenier de Chartainvilliers.

N'hésitez pas à vous inscrire auprès de Mme Janine CHEUL

Tél : 06-87-45-31-55 ou 02-37-32-41-52

Mèl : jcheul@orange.fr

Les dossiers d'inscriptions sont disponibles sur le site internet de la commune [www.chartainvilliers.fr](http://www.chartainvilliers.fr)



Sortie du nouveau livre de Madame MARQUE, ancienne institutrice du R.P.I, bien connue des habitants de Chartainvilliers

Aux éditions La Plume de l'Argilette (conte à partir de 6 ans)

L'histoire d'un jeune sans-abri, appelé Noël Grainesel et de ses rêves...

N'oubliez pas de réserver votre **dimanche 9 juin** et venez nombreux sur le site de Changé pour la « Journée de l'Environnement » organisée par la Communauté de Communes des Terrasses et Vallées de Maintenon.

Vous y trouverez des stands, des animations telles le canoë, le baby foot géant, une structure gonflable et la voiture électrique.

Vous pourrez également vous restaurer et profiter pleinement d'une journée nature.

Des lots seront à gagner si vous répondez aux diverses questions concernant votre commune.



**Vendredi 31 mai : Restitution section danse**

Salle des fêtes de St Piat – 20h – entrée gratuite

**Samedi 1er juin : Des Sketchs, section théâtre**

Salle des fêtes de St Piat – 20h – entrée 5€

**Dimanche 2 juin : Randonnée La tête et les jambes (6 kilomètres).**

Départ salle des fêtes de St Piat 11h – 5€ (1 sandwich et 1 boisson comprise)

